

Cahier des championnats Été 2020

A. Informations

1. DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS AUX CHAMPIONNATS DE BELGIQUE ET L.B.F.A.

CHAMPIONNATS	Dates	Lieux	Clôture des inscriptions
C.B. Course en Montagne TC-Masters	8 août	Malmédy (MALM)	chez l'org.
C.B. Ultra trail	15 août	Spa (HF)	chez l'org. pour le 31/07
C.B. Marteau + Grands poids Masters	15 août	Saint-Nicolas (ACW)	10 août 10h
C.B. Toutes Catégories + C.B Handi	15-16 août	Roi Baudouin (LRBA)	10 août 10h
C.B. Epreuves combinées Seniors	15-16 août	Roi Baudouin (LRBA)	10 août 10h
C.B. Marteau TC	16 août	Kessel-Lo (DCLA)	10 août 10h
C.LBFA Cadets - Scolaires	12 septembre	Nivelles (CABW)	7 septembre 10h
C.B. Cadets - Scolaires + relais Juniors	12-13 septembre	Oerdegem (VS)	7 septembre 10h
C.B. Juniors - Espoirs	19 septembre	Herve (HERV)	14 septembre 10h
C.B. relais C/SC/TC/Mas + Handi	19 septembre	Mouscron (JSMC)	14 septembre 10h
C.B. Masters	19-20 septembre	Ninove (EA)	14 septembre 10h
C.B. Epreuves combinées Cad/Scol/Jun/Mas	26-27 septembre	Deinze (DEIN)	21 septembre 10h
C.B. Marteau C/SC/Jun/Esp	26 septembre	Mol (VMOL)	21 septembre 10h
C.B. Trail classique TC-Masters	26 septembre	Xhoffraix (MALM)	chez l'org.
C.B. Pentathlon lancers Masters	27 septembre	Saint-Nicolas (ACW)	chez l'org. pour le 20/09
C.B. 10.000 + 3000m St. (D)	27 septembre	Braine-l'Alleud (USBW)	21 septembre 10h
C.B. Semi-marathon	27 septembre	Buggenhout (LEBB)	chez l'org.
C.B. marche 20km D et 50km H TC-Masters	4 octobre	Tilburg (NED)	chez l'org.
C.B. 10km route TC et Masters	10 octobre	Lokeren (AVLO)	chez l'org.
C.B. Marathon TC et Masters	18 octobre	Bruges	chez l'org.
C.B. marche 10.000m D et 20.000m H TC/Mas	18 octobre	Gosselies (GOSP)	chez l'org.
C.B. Ekiden	24 octobre	Bruxelles	chez l'org.

Les frais d'inscription aux championnats LRBA (2 € par épreuve ; 5 € pour les relais et les épreuves combinées) sont facturés aux cercles de la LBFA. Les frais d'inscription aux championnats LRBA masters (5€ par épreuve) sont à payer sur place.

2. CHAMPIONNATS DE BELGIQUE : NOMBRE DE FINALISTES EN COURSES

	T.C.	JUN/ESP	CAD/SCOL
	Bruxelles 15-16/08	Herve 19/09	Oerdegem 12-13/09
80H/100H/110H	36 (S) - 8 (Fin)	18 (S) - 6 (F)	8
300H/400H	36 (S) - 8 (Fin)	18 (FD)	8
100m	36 (S) - 8 (Fin)	24 (S) - 6 (F)	8
200m	36 (S) - 8 (Fin)	18 (FD)	8
400m	36 (S) - 8 (Fin)	18 (FD)	8
800m	36 (S) - 8 (Fin)	12 (FD)	8
1500m	32 (S) - 12 (Fin)	15 (FD)	FD
3000/5000/steeple H	20 (FD)	20 (FD) - 10 (steeple)	FD
10.000m hommes	30 (FD) Braine-l'Alleud 27/09		
10.000m Masters et dames	Pas de nombre maximum de participants Braine-l'Alleud 27/09		
3000m steeple dames	(FD) –minima: 3000m steeple: 13.00.00 ou 3000m: 12.30.00 - Braine-l'Alleud 27/09		

Procédure de qualification pour les finales :

- ≤ 4 séries : qualification à la place : seront sélectionnés pour la finale les vainqueurs de chaque série, plus les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.
- > 4 séries : qualification au temps : seront sélectionnés pour la finale les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.

RELAIS : NOMBRE D'EQUIPES RETENUES

	TC Mouscron 19/09	JUN Ordegem 13/09	SCOL Mouscron 19/09	CAD Mouscron 19/09	
4x100m	24(S)	16 FD	24(S)	24(S)	Jun FD classés au temps
4x200m/4x400m/4x800m/4x1500m	Pas de critères de sélection (FD)				

* Pour le 4x100m uniquement, il sera tenu compte exclusivement des performances d'équipe pour la sélection.

* Finale Directe :

- ≤ 4 séries : qualification à la place : seront sélectionnés pour la finale les vainqueurs de chaque série, plus les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.
- > 4 séries : qualification au temps : seront sélectionnés pour la finale les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.

3. ORDRE DES COULOIRS POUR LES FINALES.

La série théoriquement la plus rapide court en dernier.

9 COULOIRS

Temps en série	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Couloir	5	6	4	7	3	8	9	2	1	100 / 100H / 110H
Couloir	5	6	7	4	8	9	3	2	1	200/4x100
Couloir	4	5	6	7	8	9	3	2	1	400 / 800 / 400H 4x200/4x400/4x800

8 COULOIRS

Temps en série	1	2	3	4	5	6	7	8	
Couloir	4	5	3	6	2	7	8	1	100 / 80H / 100H / 110H
Couloir	4	5	6	3	7	2	8	1	200 / 4x100
Couloir	3	4	5	6	7	2	8	1	400 / 800 / 300H / 400H / 4x200 / 4x400 / 4x800

7 COULOIRS

Temps en série	1	2	3	4	5	6	7	
Couloir	4	5	3	6	2	7	1	100 / 80H / 100H / 110H

6 COULOIRS

Temps en série	1	2	3	4	5	6	
Couloir	3	4	2	5	6	1	100 / 80H / 100H / 110H
Couloir	4	5	6	3	2	1	200 / 4x100
Couloir	3	4	5	6	2	1	400 / 300H / 400H / 4x200 / 4x400 / 4x800
Couloir	3	4	5	2	1	1	6 6 800

4. CHAMPIONNATS DE BELGIQUE : CONCOURS HOMMES ET FEMMES

C.B. Toutes Catégories – Concours Dimanche - Max. 12 athlètes par épreuve. Les 8 meilleurs vont en finale.

C.B. Masters : les 8 meilleurs par catégorie d'âge en finale, avec 3 essais supplémentaires.

C.B. Jun/Esp : 10 athlètes retenus dans tous les concours.

C.B. Cad/Scol : 12 athlètes retenus dans tous les concours.

5. CHAMPIONNATS DE BELGIQUE : HAUTEUR DES BARRES

HAUTEUR

HOMMES

Toutes catégories	1.85 / 1.90 / 1.95 / 1.98 / 2.01 / 2.04 / 2.07 / 2.09	+ 2 cm
Jun / - 23	1.65 / 1.70 / 1.75 / 1.80 / 1.85 / 1.90 / 1.93 / 1.96 / 1.99 / 2.02	+ 2 cm
Scol	1.65 / 1.70 / 1.75 / 1.80 / 1.85 / 1.88 / 1.91 / 1.94 / 1.97	+ 2 cm
Cad	1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.73 / 1.76 / 1.79 / 1.82	+ 2 cm

DAMES

Toutes Catégories	1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.68 / 1.71 / 1.74 / 1.77 / 1.80	+ 2 cm
Jun/- 23	1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.53 / 1.56 / 1.59	+ 2 cm
Scol	1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.63 / 1.66 / 1.69	+ 2 cm
Cad	1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.63 / 1.66 / 1.69	+ 2 cm

PERCHE

HOMMES

Toutes Catégories	4.20 / 4.40 / 4.60 / 4.80 / 4.90 / 5.00 / 5.10 / 5.20 / 5.25	+ 5 cm
Jun/- 23	3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.60 / 3.80 / 4.00 / 4.20 / 4.30 / 4.40 / 4.50 / 4.60	+ 5 cm
Scol	3.20 / 3.40 / 3.60 / 3.80 / 3.90 / 4.00 / 4.10	+ 5 cm
Cad	2.70 / 2.90 / 3.10 / 3.20 / 3.30 / 3.40 / 3.50 / 3.60	+ 5 cm

DAMES

Toutes Catégories	3.20 / 3.40 / 3.60 / 3.75 / 3.90 / 4.00 / 4.10 / 4.20	+ 5 cm
Jun/ - 23	2.20 / 2.40 / 2.60 / 2.80 / 2.90 / 3.00 / 3.10	+ 5 cm
Scol	2.20 / 2.40 / 2.50 / 2.60 / 2.70 / 2.80 / 2.90 / 3.00 / 3.10	+ 5 cm
Cad	2.10 / 2.30 / 2.50 / 2.60 / 2.70 / 2.80 / 2.90	+ 5 cm

CB EPREUVES COMBINEES

HAUTEUR

Juniors + T.C hommes	1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.75 / 1.78	+ 3 cm
Scolaires hommes	1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.73	+ 3 cm
Cadets	1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.68	+ 3 cm
Juniors + T.C. dames	1.25 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58 / 1.61	+ 3 cm
Scolaires dames	1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58	+ 3 cm
Cadettes	1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.48	+ 3 cm
Masters D	1.05 / 1.10 / 1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40	+ 3 cm
Masters H	1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40	+ 3 cm

PERCHE

T.C. hommes	2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.60 / 3.70	+ 10 cm
Juniors hommes	2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.50	+ 10 cm
Scolaires hommes	2.40 / 2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.30	+ 10 cm
Cadets	2.00 / 2.20 / 2.40 / 2.60 / 2.80 / 2.90	+ 10 cm

6. CHAMPIONNATS DE BELGIQUE : PLANCHE AU TRIPLE SAUT

T.C. hommes	11m / 13 m	T.C. dames	9m / 11 m
Juniors/- 23 hommes	11m / 13 m	Juniors/- 23 dames	9m / 11 m
Scolaires hommes	11m / 13 m	Scolaires dames	7m / 9 m
Cadets	9m / 11 m	Cadettes	7m / 9 m

N.B. : Le choix de la distance de la planche est définitif pour tout le concours.

7. CHAMPIONNATS DE BELGIQUE D'EPREUVES COMBINEES - Nombres d'athlètes retenus

	Seniors	Juniors	Scolaires	Cadet(te)s	Masters
DAMES	12	12	18	24	*
HOMMES	12	12	18	24	*
					*

* Masters : Pas de quota. L'athlète Master est sélectionné s'il dispose d'un total outdoor 2019 ou indoor/outdoor 2020 d'épreuves combinées (également pentathlon lancers) ou qu'il a réalisé 4 performances individuelles en indoor/outdoor 2020 (disciplines reprises dans les épreuves combinées). Il y a deux podiums pour les Masters Dames (W35-45 et W50+) et deux podiums pour les Masters hommes (M35-45 et M50+).

8. NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS DE BELGIQUE CADETS/SCOLAIRES

	Garçons		Filles	
	Cadets	Scolaires	Cadettes	Scolaires
100	32 – 8 (F)			
200	32 – 8 (F)			
400	24 – 8 (F)			
800	20 (FD)	20 (FD)	20 (FD)	20 (FD)
1500	18 (FD)	18 (FD)	18 (FD)	18 (FD)
3000	-	15 (FD)	-	15 (FD)
100H/110H/80H	24 – 8 (F)			
300H/400H	24 – 8 (F)			
1500St/2000St	15 (FD)	15 (FD)	15 (FD)	15 (FD)
Hauteur	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Perche	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Longueur	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Triple	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)

Poids	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Disque	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Javelot	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Marteau	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)

9. CHAMPIONNATS DE BELGIQUE : MASTERS H/D

MASTER HOMMES

HAUTEUR DES HAIES - POIDS DES ENGINs - PLANCHE TRIPLE SAUT

	M35-40-45	M50-55	M60-M65	M70-M75	M80+
80H	/	/	/	76.2cm	68.6cm
100H	/	91.4cm	84.0cm	/	/
110H	100cm	/	/	/	/
300H	/	/	76.2cm	68.6cm	68.6cm
400H	91.4cm	84.0cm	/	/	/
2000 st	/	/	76.2cm	76.2cm	76.2cm
3000 st	91.4cm	91.4cm	/	/	/
Triple saut	5m / 7m / 9m				
Poids	7.260kg	6kg	5kg	4kg	3kg
Disque	2kg	1.5kg	1kg	1kg	1kg
Javelot	800g	700g	600g	500g	400g
Marteau	7.260kg	6kg	5kg	4kg	3kg
Gd Poids	15.88kg	11.34kg	9.08kg	7.26kg	5.45kg

*Règlement spécifique masters: pour les poids des engins, les distances inter obstacles ou hauteurs de haies, se référer au règlement IAAF sur le site lbfa.be

HAUTEUR DE DEPART DES BARRES :

Hauteur*	
Mas M35-40-45	1.25 / 1.35 / 1.40 + 5cm
Mas M50+	0.85 + 5 cm

Perche*	
Mas M35-45-50	2.00 / 2.20 / 2.40 + 10 cm
Mas M50+	1.20 / 1.40 / 1.60 + 10 cm

* A partir de 3 athlètes ou moins : hauteur + 2 cm et perche + 5 cm

MASTERS DAMES

HAUTEUR DES HAIES - POIDS DES ENGINs - PLANCHE TRIPLE SAUT

	W35	W40-45	W50-55	W60-65	W70	W75+
80H	/	76.2cm	76.2cm	68.6cm	68.6cm	68.6cm
100H	84cm	/	/	/	/	/
200H	/	/	/	/	68.6cm	68.6cm
300H	/	/	76.2cm	68.6cm	/	/
400H	76.2cm	76.2cm	/	/	/	/
2000st	76.2cm	76.2cm	76.2cm	76.2cm	76.2cm	76.2cm
Triple saut	5m / 7m / 9m					
Poids	4kg	4kg	3kg	3kg	3kg	2kg
Disque	1kg	1kg	1kg	1kg	1kg	750g
Javelot	600g	600g	500g	500g	500g	400g
Marteau	4kg	4kg	3kg	3kg	3kg	2kg
Gd Poids	9.08kg	9.08kg	7.26kg	5.45kg	5.45kg	4kg

HAUTEUR DE DEPART DES BARRES :

Hauteur*	
Mas W35-40-45	1.20 / 1.25 / 1.30 + 3cm
Mas W50+	0.85 / 0.90 / 0.95 / 1.00 + 3cm

Perche*	
Mas W35+	1.20 / 1.40 + 10 cm

*A partir de 3 athlètes ou moins : hauteur + 2 cm et perche + 5 cm

10. CHAMPIONNATS LBFA CAD/SCOL

1. ATHLETES RETENUS

Épreuves	Championnats	LBFA Cadets-Scolaires Nivelles 12/09
80H/100H/110H		18 (S) – 6 (F)
100		24 (S) – 6 (F)
200		24 (S) – 6 (F)
400		FD (4x6)
300H/400H		FD (2x6)
800		FD (2x9)
1500/3000/5000/ 1500St/2000St/3000St		FD 15
Marteau		FD 10
Autres concours		

2. LBFA cadets – scolaires : MONTEES SUCCESSIVES DES BARRES

Cadettes	Hauteur :	1.30 + 5cm / 1.50 + 3cm / 1.59 + 2cm
	Perche :	2.00 + 20cm / 2.40 + 10cm / 2.70 + 5 cm
Cadets	Hauteur :	1.40 + 5cm / 1.70 + 3cm / 1.79 + 2cm
	Perche :	2.20 + 20cm / 2.60 + 10cm / 3.00 + 5 cm
Scolaires Filles	Hauteur :	1.35 + 5cm / 1.50 + 3cm / 1.59 + 2cm
	Perche :	2.20 + 20cm / 2.60 + 10cm / 2.90 + 5 cm
Scolaires Garçons	Hauteur :	1.55 + 5cm / 1.70 + 3cm / 1.79 + 2cm
	Perche :	2.60 + 20cm / 3.40 + 10cm / 4.00 + 5 cm

La progression des montées de barre pourra être modifiée si les athlètes encore en compétition s'entendent pour monter une barre directement à la hauteur d'un minimum pour un championnat international.

3. DISTANCE DE LA PLANCHE AU TRIPLE SAUT

Cad/Scol Filles	7m/9m/11m
Cadets Garçons	7m/9m/11m
Scolaires Garçons	9m/11m/13m

N.B. Le choix de la distance de la planche est définitif pour tout le concours.

11. PODIUMS MASTERS

CB 10km sur route (01/08/2020, Lokeren)
 CB Marteau et Grands poids Masters (16/08/2020, Charleroi)
 CB Masters (29-30/08/2020, Ninove)
 CB 10.000m Masters (27/09/20, Braine-l'Alleud)
 CB Pentathlon lancers masters (27/09/2020, Saint-Nicolas)
 CB Marathon (04/10/2020, Bruxelles)

Femmes	Toutes les catégories
Hommes	Toutes les catégories

CB Course en Montagne (08/08/2020, Malmédy)
 CB Ultra Trail (15/08/2020, Spa)
 CB d'épreuves combinées (19-20/09/2020, Deinze)
 CB Trail classique (26/09/2020, Xhoffraix)
 CB marche 20km D et 50km H (04/10/2020, Tilburg)
 CB marche 10.000m D et 20.000m H (18/10/2020, Gosselies)

Femmes	W35-49	W50+
Hommes	M35-49	M50+

CB de relais

Femmes	1 seul podium
Hommes	1 seul podium

Règlements pour la saison extérieure

1. Procédure d'inscription

- 1.1 Les inscriptions **seront clôturées à 10h00**. Il ne sera plus possible d'encoder après ce délai. Les différentes dates de clôture sont disponibles sur le site de la LBFA.
- 1.2 Tous les athlètes inscrits **doivent** être licenciés **avant** la date de clôture des inscriptions.
- 1.3 Pour l'encodage, la recherche est faite à partir du nom de l'athlète, les données le concernant s'affichent automatiquement (déroulé disponible parmi les noms). Il faut ensuite cliquer sur l'épreuve choisie.
- Pour les athlètes étrangers, l'inscription se fera par la ligue ou fédération étrangère via le formulaire adéquat qui doit parvenir à la LBFA pour le jour de clôture des inscriptions, 10h00.
- 1.4 Un athlète ne peut être inscrit qu'à un maximum de deux épreuves à un même championnat, sauf pour les Championnats de Belgique Masters.
- 1.5 Deux inscriptions à un même championnat ne sont pas autorisées pour les épreuves de plus de 200m, 200m y compris. Par contre, il est toujours permis de s'inscrire sur 2 distances dont l'une se trouve en dessous du 200m. Cette règle ne s'applique pas pour les CB Masters.
- 1.6 Performance: si l'athlète possède une performance en 2019 ou 2020, celle-ci DOIT être mentionnée. Le lieu et la date de la performance doivent être indiqués également. En cas de performance réalisée à l'étranger, le résultat complet de la compétition doit parvenir à la ligue (info@lbfa.be) pour le jour de clôture des inscriptions 10h00, au plus tard.
- 1.7 La publication de la liste d'inscription aura lieu en début d'après-midi, le jour même de la date de clôture des inscriptions. Cette liste sera placée sur le site de la ligue.
- 1.8 Toute erreur ou oubli pourra être rectifiée jusqu'au mardi 13h00 (Les inscriptions tardives et désinscriptions peuvent être prises en compte, mais ne sont pas cumulables. Les changements d'épreuve ne sont pas permis) par e-mail à l'adresse info@lbfa.be.
- Toute modification sera sanctionnée d'une amende de €12,50 pour un championnat LRBA et €25,00 pour un championnat LBFA.
- 1.9 Pour la sélection : toutes les performances sont vérifiées. Une mauvaise information sera sanctionnée d'une amende de €12,50.
- 1.10 La sélection officielle aura lieu le mercredi au plus tard.

2. Procédure de sélection

2.1. LBFA

2.1.1 Championnats LBFA Cadets-Scolaires :

Seront prises en considération, les prestations réalisées à partir du 1^{er} avril 2019. Les performances indoor pour tous les concours et les courses de 200m et plus seront acceptées (sans conversion).

Concernant les athlètes n'ayant pas de performance pour les épreuves ci-dessous, des performances indoor 2020 pourront être prises en compte dans certaines épreuves, avec conversion via les tables de cotation World Athletics :

100m :	60m indoor 2020
100/110m haies :	60m haies indoor 2020

Seront prises en compte, les performances relatives à l'épreuve choisie ainsi que les performances réalisées avec le poids de l'engin de l'épreuve choisie. Si un athlète dispose d'une performance inférieure à la première barre/planche ou s'il ne dispose pas de performance, il ne sera pas sélectionné, même si le quota n'est pas atteint.

2.1.2 Pour les athlètes Sportifs de Haut Niveau et athlètes bénéficiant d'un soutien Be Gold, la Direction Technique (DT) se réserve le droit d'octroyer des dérogations pour des cas particuliers. Les athlètes doivent introduire une demande auprès de la DT.

2.1.3 Toutes les réclamations doivent se faire par mail à l'adresse info@lbfa.be et uniquement via le secrétaire de club ou correspondant officiel.

2.1.4 Tel que prévu par la règle 142/4 de l'IAAF :

Abstention dans une épreuve : « ...un athlète sera exclu de sa participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition, y compris les relais, dans les cas où :

- a) L'athlète n'a pas participé à une épreuve pour laquelle il était sélectionné ;
- b) Il était qualifié, après un tour préliminaire dans une épreuve, mais y fait ensuite défaut.

Note : **Le défaut de participation inclus la compétition disputée sans effort fait de bonne foi.** Le juge arbitre compétent statuera sur ce point et mention devra en être faite dans les résultats officiels... »

2.1.5 Les athlètes doivent confirmer leur présence au moins 60 minutes avant l'heure de début de l'épreuve concernée.

2.1.6 Composition des finales

- Qualification à la place s'il y a 4 séries ou moins : Seront sélectionnés les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.
- Qualification au temps s'il y a plus de 4 séries : Seront sélectionnés pour la finale les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.
- S'il s'agit d'une Finale Directe (FD), le classement se fait au temps s'il y a plusieurs séries.

2.2. LRBA

2.2.1 **Championnats de Belgique 10.000m TC + Masters et 3000m steeple dames TC :**

10.000m :

Seniors hommes :

- Maximum 30 participants.
- Sélection sur base des chronos 2019 ou 2020 sur une des distances ci-après : 10.000m sur piste (avec chrono officiel), au CB 10km sur route (avec chrono officiel) et 5000m (conversion via les tables de cotation de World Athletics).

Seniors dames et Masters hommes et dames :

- Pas de nombre maximum de participants.
- Toute personne, qui remplit une des conditions ci-dessous, peut participer :
 - o A couru un 5000m ou 10.000m sur piste en 2019 ou 2020 (avec chrono officiel) ;
 - o A participé au CB 10km sur route en 2019 ou 2020 (avec chrono officiel) ;
 - o Masters : est monté sur le podium des CB cross masters en 2020 dans sa catégorie d'âge.

3000m steeple Dames :

Avoir réalisé les minima ci-dessous, sur base des chronos 2019 ou 2020 :

- o 3000m steeple : 13:00.00 ;
- o 3000m plat : 12:30.00.

Championnats de Belgique d'épreuves combinées :

- **Seniors** : La sélection se basera sur les totaux d'épreuves combinées outdoor 2019 ou indoor 2020 ou les performances individuelles outdoor 2019 ou indoor/outdoor 2020 (disciplines reprises dans les épreuves combinées) dans un nombre minimum (tableau ci-dessous) de disciplines des épreuves concernées :

Hommes	Nombre minimum de performances INDIVIDUELLES	Femmes	Nombre minimum de performances INDIVIDUELLES
Seniors (décathlon)	5	Seniors (heptathlon)	4

Pour comparer les performances individuelles, les résultats sont transposés en points, selon la table de cotation des épreuves combinées de World Athletics, et additionnés. Si l'athlète dispose de plus de résultats que le nombre minimum requis de performances individuelles, les 5 (décathlon) / 4 (heptathlon) meilleurs résultats sont retenus et additionnés.

- **De Cadets à Juniors** : la sélection se basera sur les totaux d'épreuves combinées outdoor 2019 ou indoor/outdoor 2020 ou les performances individuelles indoor/outdoor 2020 (disciplines reprises dans les épreuves combinées) dans un nombre minimum (tableau ci-dessous) de disciplines des épreuves concernées :

Hommes	Nombre minimum de performances INDIVIDUELLES	Femmes	Nombre minimum de performances INDIVIDUELLES
Cadets (octathlon)	4	Cadettes (hexathlon)	3
Scolaires – Juniors (décathlon)	5	Scolaires – Juniors (heptathlon)	4

Pour comparer les performances individuelles, les résultats sont transposés en points, selon la table de cotation des épreuves combinées de World Athletics, et additionnés. Si l'athlète dispose de plus de résultats que le nombre minimum requis de performances individuelles, les 5 (décathlon) / 4 (octathlon-heptathlon) / 3 (hexathlon) meilleurs résultats sont retenus et additionnés.

- **Masters** : Pas de quota. L'athlète Master est sélectionné s'il dispose d'un total outdoor 2019 ou indoor/outdoor 2020 d'épreuves combinées (également pentathlon lancers) ou qu'il a réalisé 4 performances individuelles en indoor/outdoor 2020 (disciplines reprises dans les épreuves combinées) :

Hommes	Nombre minimum de performances INDIVIDUELLES	Femmes	Nombre minimum de performances INDIVIDUELLES
Masters (pentathlon)	4	Masters (pentathlon)	4

Championnats de Belgique Cadets-Scolaires :

Exceptionnellement cette année, la LRBA a décidé de ne pas tenir compte des minima.

Seront prises en considération, les prestations réalisées à partir du 1^{er} avril 2019. Les performances indoor pour tous les concours et les courses de 200m et plus seront acceptées (pas de conversion des performances indoor).

Si un athlète dispose d'une performance inférieure à la première barre/planche, il ne sera pas sélectionné, même si le quota n'est pas atteint.

Quota :

	Garçons		Filles	
	Cadets	Scolaires	Cadettes	Scolaires
100	32 – 8 (F)			
200	32 – 8 (F)			
400	24 – 8 (F)			
800	20 (FD)	20 (FD)	20 (FD)	20 (FD)
1500	18 (FD)	18 (FD)	18 (FD)	18 (FD)
3000	-	15 (FD)	-	15 (FD)
100H/110H/80H	24 – 8 (F)			
300H/400H	24 – 8 (F)			
1500St/2000St	15 (FD)	15 (FD)	15 (FD)	15 (FD)
Hauteur	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Perche	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Longueur	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Triple	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Poids	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Disque	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Javelot	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)
Marteau	12 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	12(FD)

Championnats de Belgique masters

Tous les athlètes masters inscrits pourront participer aux championnats, sans sélection (**maximum deux épreuves par jour – pas de restrictions**).

En raison de la situation sanitaire, les inscriptions sont limitées à maximum deux épreuves au total au lieu de deux par jour de compétition.

Championnats de Belgique de relais

Il y a, uniquement pour le 4x100m, un nombre maximum d'équipes retenues (24 pour TC, scolaires et cadets, 16 pour juniors et 18 pour masters). La sélection se fait sur base du chrono réalisé en outdoor 2019 ou 2020. Pour les autres relais, il y a un nombre illimité d'équipes participantes.

Par relais, tout cercle ne peut aligner, au maximum, qu'un athlète de nationalité étrangère. Ne sont pas concernés par cette disposition, les apatrides, les athlètes disposant d'une double nationalité et les athlètes de moins de 18 ans, à la date du championnat.

Championnats de Belgique Toutes Catégories

Seront prises en considération, les prestations réalisées à partir du 1^{er} avril 2019. Les athlètes n'ayant pas de performance pour les épreuves ci-dessous, des performances indoor 2020 pourront être prises en compte dans certaines épreuves, avec conversion via les tables de cotation World Athletics :

100m :	60m indoor 2020
100/110m haies :	60m haies indoor 2020
5000m:	3000m indoor 2020

Sélection sans performance durant la période spécifiée uniquement s'il y a moins d'inscriptions que le nombre maximum de participants autorisé.

Championnats de Belgique Handisport

Un athlète doit avoir réalisé une prestation durant la saison en cours ou précédente, en compétition, pour s'inscrire dans la discipline des CB handisport (sauf pour les 800 – 1500m : les performances réalisées lors de compétitions récréatives sont autorisées à l'inscription). Les inscriptions avec une prestation en compétition réalisée durant la saison en cours ont priorité sur les inscriptions avec une prestation réalisée lors de la saison précédente.

Pour certaines disciplines, il y a un nombre limite d'inscrits. Maximum 12 participants par genre et par classe pour les concours. Pour les courses, le nombre maximal de séries est spécifié dans le calendrier.

Championnats de Belgique Juniors-Espoirs

Seront prises en considération, les prestations réalisées à partir du 1^{er} avril 2019.

Sélection sans performance durant la période spécifiée uniquement s'il y a moins d'inscriptions que le nombre maximum de participants autorisé.

2.2.2 Pour les athlètes Sportifs de Haut Niveau et athlètes bénéficiant d'un soutien Be Gold, la Direction Technique (DT) se réserve le droit d'octroyer des dérogations pour des cas particuliers. Les athlètes doivent introduire une demande auprès de la DT.

2.2.3 Toutes les réclamations doivent se faire par mail à l'adresse info@lbfa.be et uniquement via le secrétaire de club ou correspondant officiel.

2.2.4 Tel que prévu par la règle 142/4 de l'IAAF :

Abstention dans une épreuve : « ...un athlète sera exclu de sa participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition, y compris les relais, dans les cas où :

- a) L'athlète n'a pas participé à une épreuve pour laquelle il était sélectionné ;
- b) Il était qualifié, après un tour préliminaire dans une épreuve, mais y fait ensuite défaut.

Note : **Le défaut de participation inclus la compétition disputée sans effort fait de bonne foi.** Le juge arbitre compétent statuera sur ce point et mention devra en être faite dans les résultats officiels... »

2.2.5 Peuvent être inscrits :

- les athlètes cadets et scolaires affiliés à la LBFA, quelle que soit leur nationalité ;
- les athlètes juniors et masters affiliés à la LBFA, de nationalité belge ;
- les athlètes âgés de 18 ans et plus, ayant obtenu leur naturalisation. La preuve doit être apportée lors de l'inscription ;
- les athlètes juniors, seniors, masters apatrides, habitant en Belgique et affiliés à la LBFA ;
- les athlètes étrangers, affiliés ou non à la LBFA. Il ne s'agit que d'athlètes pouvant prétendre à une « wild card » et pouvant se prévaloir d'une performance au moins équivalente à la 3^e performance des athlètes inscrits.

Dispositions pour les athlètes disposant d'une « wild card »

- Courses entièrement en couloir et 800m :
 - ils participent aux séries.
 - un seul athlète étranger au maximum est admis en finale, pour autant qu'il soit qualifié.
- Concours horizontaux
 - ils prennent part aux 3 premiers essais ;
 - finale : 8 athlètes belges + le meilleur étranger, pour autant que sa performance soit supérieure à celle du 8^e belge.
- Hauteur et saut à la perche
 - ils participent dans les mêmes conditions que les autres athlètes.

- le dernier athlète en compétition (belge ou étranger) détermine librement la hauteur suivante.

2.2.6 Les athlètes de nationalité étrangère pourront se trouver sur le podium s'ils ont moins de 18 ans. Leur sélection fait partie du nombre maximum d'athlètes sélectionnés dans la discipline.

2.2.7 Les athlètes de nationalité étrangère, ou belge habitant à l'étranger et non licencié dans un club belge, ne pourront pas être sur le podium. Leur sélection ne fait pas partie du nombre maximum d'athlètes sélectionnés dans la discipline.

2.2.8 Confirmation et chambre d'Appel :

- Les athlètes doivent confirmer leur présence au moins 60 minutes avant l'heure de début de l'épreuve concernée.
- Ils doivent également se présenter à la chambre d'appel avant de pénétrer sur la piste:
 - a. 40 minutes avant le début du concours de saut à la perche
 - b. 20 minutes avant le début de tous les autres concours
 - c. 10 minutes avant le début des courses

2.2.9 Composition des finales

- Qualification à la place s'il y a 4 séries ou moins : Seront sélectionnés les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.
- Qualification au temps s'il y a plus de 4 séries : Seront sélectionnés pour la finale les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.
- S'il s'agit d'une Finale Directe (FD), le classement se fait au temps s'il y a plusieurs séries. La série théoriquement la plus rapide court en dernier.

2.2.10 Dispositions réglementaires pour les championnats de Belgique de relais :

- Un cercle ne peut inscrire qu'une seule équipe par catégorie et par relais.
- Un athlète ne peut participer qu'à un maximum de 2 relais. Une série et une finale dans une même catégorie ne sont considérées que comme un seul relais.
- À l'exception d'athlètes de nationalité belge pour lesquels il s'agit d'une première affiliation ou d'une réaffiliation après avoir été libre de toute affiliation durant l'entièreté de l'année civile précédant l'année en cours, un cercle ne peut aligner que des athlètes affiliés avant le 1er janvier de l'année considérée.
- Par relais, tout cercle ne peut aligner, au maximum, qu'un athlète de nationalité étrangère. Ne sont pas concernés par cette disposition, les apatrides, les athlètes disposant d'une double nationalité et les athlètes de moins de 18 ans à la date du championnat.
- Contrôle d'identité : les athlètes doivent se munir de leur document d'identité lorsqu'ils se rendent au point de contrôle de leur identité (pas les cadets, ni les scolaires). A défaut, l'athlète peut se voir refuser le départ.
- A la confirmation de présence, au plus tard 60 minutes avant l'heure prévue de l'épreuve concernée, le délégué du cercle remet un formulaire dûment complété, reprenant les noms, prénoms, dates de naissance et dossards des 4 athlètes, dans l'ordre de leur participation au relais.
- Pour les équipes qualifiées pour une finale, un nouveau formulaire ne doit être complété que si un changement (d'athlète ou d'ordre dans le relais) intervient par rapport à l'équipe ayant disputé les séries.
- FD : classement au temps s'il y a plusieurs séries.
- Temps de référence pour la sélection, la composition des séries et l'attribution des couloirs :
 - 4x100m : temps de l'équipe, réalisé entre le 1^{er} avril 2019 et la date limite d'inscription ;
 - 4x200m : temps de l'équipe, réalisé entre le 1^{er} avril 2019 et la date limite d'inscription ; à défaut, temps réalisé en salle depuis le 1^{er} janvier ;
 - 4x400m : temps de l'équipe, réalisé entre le 1^{er} avril 2019 et la date limite d'inscription ;
 - En 4x800 et 4x1500 : addition des temps individuels des 4 athlètes mentionnés par le délégué sur le formulaire cité ci-dessus ;
- Toute mention erronée sera sanctionnée d'une amende de €25.
- Temps de référence pour l'attribution des couloirs en finale : temps réalisé en série.
- Qualification pour la finale : les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps.

2.2.11 Dispositions réglementaires pour les différents championnats de Belgique Masters :

Tous les athlètes masters inscrits pourront participer aux championnats sans sélection (maximum deux épreuves par jour), hors épreuves combinées.

B. Horaires

Nous vous invitons à consulter les horaires et informations pratiques des championnats sur le site www.lbfa.be, sous l'onglet « COMPÉTITIONS ».